



COLLOQUE AU PALAIS DU LUXEMBOURG
9 Novembre 2009

La place de l'entreprise dans la mission d'éducation

Organisé sous le haut patronage de

M. le sénateur Josselin de ROHAN,
Président de la Commission des Affaires Etrangères du Sénat

Et sous la présidence de

Catie THORBURN, Présidente de Generation Europe Foundation
Guy GUERMEUR, Président de Génération Europe France

CONDENSÉ

interventions des orateurs
suivies d'un bref résumé du débat

▣ Après l'accueil par **Guy Guermeur**, président de l'association *Génération Europe France*, **Madame Catie Thorburn**, présidente de *Génération Europe Foundation*, a planté le décor : Investir dans l'éducation, c'est l'obligation de toute société, et notamment de l'Union Européenne. Dans quatre états-membres seulement, le secteur privé couvre plus de 17% des coûts de l'éducation, contre 30 à 40 pour cent, dans les états d'extrême-orient ou d'Amérique du nord. Or, le B.IT. nous apprend que 30% des étudiants se forment à des métiers qui n'existeront plus dans 10 ans. L'euro-priorité est, dès lors, de constituer un capital humain, au service de la compétitivité économique. Comment corriger la tendance? Comment impliquer le monde de l'économie dans la tâche d'éducation? Comment ouvrir l'école à l'action de l'entreprise? L'heure n'est plus à l'attente mais à l'espoir car les portes de la citadelle ont commencé à bouger. L'impératif de coopération est reçu comme un message d'alerte. De son côté, l'entreprise commence à s'engager sans complexe, dans la communauté éducative. L'Etat, pour sa part, n'a-t-il pas un rôle essentiel à jouer dans la constitution d'un partenariat permanent entre ceux qui éduquent, ceux qui cherchent et ceux qui créent? Des Etats-membres ont sauté le pas du « *education business partnership* » Certains sont déjà de vieux couples, d'autres sont en voyage de noces, d'autres encore en sont aux fiançailles ; le débat est ouvert aux célibataires endurcis.



Génération Europe France
22 rue Florian, F-75020 Paris
Tel +33 (0)6 58 10 66 61
christophe@generation-europe.org

Generation Europe Foundation asbl
123 Chaussée St. Pierre, B-1040 Bruxelles
Tel +32 (0)2 648 15 42 . Fax +32 (0)2 648 8361
info@generation-europe.eu . www.generation-europe.eu

▫ Chacun sait bien, nous dit M. **Jérôme Monod**, que le système éducatif ne prépare pas les jeunes à vivre et à travailler dans le temps présent. Par définition, il est déjà trop tard. Ce qui est en cours, c'est la formation des futurs citoyens, parents, travailleurs, consommateurs, salariés, entrepreneurs. Ce qu'il faut admettre, c'est l'impératif de formation, tout au long de la vie :

adaptation aux technologies en perpétuelle évolution mais aussi : ajustement permanent de la formation de base. L'important est là puisque la compétence est l'atout principal, dans la compétition économique.

Comment assurer l'ajustement délicat qui met en jeu les couples : éducation-formation et connaissances-compétences ? L'entreprise peut choisir de former ses collaborateurs en appelant, chez elle, les universitaires ; elle peut aussi créer sa propre université. Enfin, pour intervenir aussi loin que possible, en amont, le monde de l'investissement, de la rentabilité, de l'équilibre financier, de la compétitivité, de l'innovation, du plein emploi, c'est-à-dire de l'économie, peut s'inviter dans les lycées et les universités, pour lever le rideau sur une pièce encore largement inconnue.

C'est à la découverte de coopérations éducatives, créées et expérimentées par Jérôme Monod, que le manager de grands groupes européens nous convie. Il nous invite à une approche créative de l'éducation permanente, ouverte ensemble à l'entreprise et à l'université, condition pour que l'économie puisse demeurer compétitive. Chacun, dit-il, a besoin des autres.

Jérôme Monod a magistralement illustré ce commandement, dans son livre : *les vagues du temps*, édité chez Fayard.

▫ En présence d'un cadre, longtemps rigide et cloisonné, l'institution scolaire et universitaire assurait la transmission du savoir, sans capacité de suivi ou d'évaluation de la méthode et des résultats. L'analyse de ceux-ci, rappelée durant le colloque, impose la nécessité d'une constante orientation des jeunes, comme une voie privilégiée d'insertion dans la vie professionnelle. C'est la tâche que s'impose M. **Bernard Falck**, directeur de la Formation et de l'Education dsu Medef, par l'élaboration de coopérations école-entreprise. De la transmission du savoir, on passe à l'accompagnement et à l'insertion professionnelle. Les entreprises entrent dans les établissements éducatifs et les professeurs entrent dans les usines, les laboratoires et les bureaux. On fait aussi travailler une classe sur un réel projet d'entreprise.

Des accords nationaux entre collèges et groupes industriels permettent ainsi à des élèves de 3^e une connaissance de l'entreprise, une compréhension des métiers et une approche de la formation professionnelle.

Les ministres français, en charge de l'éducation, appuient l'initiative de **Michel Pébereau**, président de BNP-Paribas et membre du Haut Conseil de l'Education, de proposer aux futurs enseignants, en cours de formation dans les IUFM ou en Université, des périodes d'immersion en entreprise et de partager, plus tard avec leurs élèves, l'expérience ainsi acquise.

L'alternance et le développement de l'apprentissage ouvrent aussi un éventail élargi aux jeunes sans perspective professionnelle affirmée.

Enfin, le Medef privilégie l'offre de promotion professionnelle par l'alternance de parcours d'activité salariée et de phases de formation complémentaires, sanctionnées par une élévation de niveau, dans l'entreprise.

▫ Concernant la question de l'éducation en Europe, la présidence tchèque avait choisi, comme thème prioritaire, le partenariat entre systèmes d'éducation et entreprises. A sa demande, le Conseil Economique et Social Européen a fait une enquête sur l'état de la question ;. **Henri Malosse**, son rapporteur, en a tiré le mot-clé, celui de « partenariat ».

Pour lui, comme pour M. Monod et Mme Thorburn, la dimension de l'enjeu est politique et européenne.

A rebours de l'Etat centralisateur, les nations fédérales conduisent à l'autonomie des universités et à la constitution de réseaux ; elles appellent à un espace européen d'éducation où échanges et convergences permettent une politique commune. Chaque niveau de qualification professionnelle

doit bénéficier de l'apport de partenaires multiples, non seulement scolaires et universitaires mais aussi PME, chambres de commerce et d'industrie, associations patronales, syndicats etc.. harmonisés et mis en œuvre selon un nouveau processus européen qui s'ajouterait à ceux de Bologne, et de Copenhague. Ainsi pourrait se développer un réseau de médiateurs européens, entre établissements éducatifs et entreprises qui ferait fructifier les « bonnes pratiques ».

▫ Il y a quarante ans, nous dit **M. Roger Serre**, directeur général de *l'Institut de Gestion Sociale*, les écoles demandaient aux entreprises ce dont elles avaient besoin ; celles-ci leur répondaient : « c'est à vous de nous dire », vous, les chercheurs qui devinez l'avenir. Adressez- nous des acteurs, préparés pour y vivre et y travailler.

Ce temps est révolu. L'heure est au changement

Le premier vient de la compétence qui épaula la connaissance. Le second changement est dans l'ouverture à la formation, tout au long de la vie. Les idéologies s'effritent. L'université française découvre l'autonomie. Le patron de l'IGS rappelle que son entreprise fut créée avec une volonté d'innovation, sans exclusive, dans la liaison emploi-formation (apprentissage dans les métiers du tertiaire, avec des programmes déduits du référentiel « métiers ».

La pédagogie de l'alternance a suivi, à tous les niveaux, des « bac pros » aux « masters », dans tous les milieux sociaux, avec plus de 4000 tuteurs en entreprise. La notion d'interactivité pédagogique, public-privé, doit se concrétiser par des programmes communs d'orientation, de matériels pédagogiques et, pourquoi pas, de financements communs et même de groupements d'intérêt pédagogique, adossés à des « systèmes à but éducatifs ».

Multiplier les preuves d'amour entre l'école, la famille et l'entreprise, y ajouter l'intelligence des métiers, l'intelligence du cœur : c'est la voie proposée par M. Serre.

▫ La position de M. **Patrick Hetzel**, directeur général de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion professionnelle, s'appuie à la fois sur l'expérience des missions confiées par le Premier Ministre, sur l'enquête de la commission Université-Emploi qu'il présidait et sur le quotidien du recteur qu'il fut, attaché à rapprocher l'école et les milieux socio-économiques. Pour lui, le maître-mot. est celui de « continuum », du collège au doctorat et au-delà, au service de l'insertion professionnelle. Former des chefs d'entreprise et donc sensibiliser les jeunes à la responsabilité est un impératif pour garantir la survie du tissu économique. L'enjeu : 80.000 jeunes quittent l'université sans diplôme ni qualification.

Le mouvement de réforme est lancé. On ose créer, au même niveau de directeur général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, un poste homologue, celui de directeur général de l'Insertion Professionnelle! L'université, maintenant autonome, met ainsi, au même rang, la transmission des connaissances et l'insertion dans le monde économique. Ses conseils d'administration représentent tous les milieux socio-économiques. Les universités, jusqu'à présent compartimentées, s'ouvrent à une gestion transversale.

Pratique, la loi LRU permettra de publier le taux d'insertion professionnelle, par catégorie de diplôme obtenu. Les fondations fleurissent pour développer de nouvelles stratégies et réaliser des projets communs, publics-privés, à financement partagé. Rayonnement international, compétences nouvelles, implications sociales mobilisent les fondations sur des engagements communs, universités-entreprises. L'étudiant, au centre du dispositif, reçoit en continu l'information et les moyens de choisir son chemin, tout au long de son cursus, défini comme la voie d'accomplissement de sa vie professionnelle.

La formule de M. Hetzel, relative à la formation doctorale, qui « ne doit pas être, uniquement, une formation à la recherche mais aussi une formation par la recherche », illustre l'engagement « pour une fertilisation croisée » de la recherche et de l'Insertion professionnelle.

DEBAT AVEC LE PUBLIC

(condensé)

▣ **Paul-Henri du Limbert**

Editorialiste au Figaro, Modérateurs des débats

Rappelle les manifestations de rues, au sujet de la « loi Devaquet ». L'autonomie des universités était en cause; c'était il y a quarante ans. La gestation a été longue.

▣ **M. Jean-Yves Fouché**

Président de « Biofournil »

Illustre la coopération université-entreprise par l'emploi d'un docteur dans sa PME de 80 salariés, en Loire Atlantique. Approuvé par M. Hertz, il témoigne en faveur des *clusters* qui vivifient l'alliance, en parfaite harmonie au sein des réseaux privés-publics des entreprises et des universités.

▣ **M. Guillaume Sylvestre**, acteur d'un syndicat étudiant et administrateur de la *Mutuelle des étudiants*, souligne l'importance du lien université-entreprise. Pour lui, le risque de privatisation, parfois mis en avant, est sans fondement.

Il pose la question des enseignants-chercheurs qui n'ont pas été formés à la dynamique nouvelle de l'insertion professionnelle. Or, ce sont les premiers interlocuteurs des étudiants qui doivent être éclairés sur les voies et moyens de valoriser leur travail par l'insertion dans le monde économique. Il appelle l'attention sur l'entrepreneuriat, évoqué par M. Hertz; il conviendrait de renforcer l'information des étudiants, dans cette perspective.

▣ **Madame Catherine Gallou**

Jeune chef d'entreprise, dans le domaine des logiciels

La possibilité d'allers-retours entre l'université et l'entreprise est une source nouvelle d'enrichissement professionnel.

Il convient, par ailleurs, de développer la transversalité des formations, c'est-à-dire former les sous-traitants, avec les collaborateurs des donneurs d'ordre. (référence : l'aéronautique), même s'il faut, pour cela, casser les méthodes actuelles des centres de formation.

▣ **M. Etienne Cogean**

retraité

Plaide pour l'emploi des seniors dans le tutorat d'entreprise; il déplore le gaspillage des compétences, rejetées pour cause d'âge et de statut.

M. Roger Serre approuve mais rejette l'équation: tuteur = senior. « Nous sommes tous des pédagogues ».

Madame Gallou : » La génération Y apprend bien plus aux seniors que l'inverse.

▣ **M. François Michaux.**

Face à la baisse régulière du nombre de jeunes au travail, un grave problème va se poser, dans les domaines des technologies en évolution accélérée (informatique, environnement, bio-technologies). 600.000 jeunes européens en moins, depuis l'an 2000. On va devoir puiser dans un réservoir non préparé à ce défi: Comment maintenir le niveau des compétences? Qui plus est: comment maintenir le niveau de compétence, avec un effectif en réduction rapide?

Les entreprises devront-elles, à la fois, affronter la question de l'innovation, la défection de la formation organisée et la baisse de l'effectif de remplacement? Ne faudrait-il pas chercher, sans tarder, une solution européenne, en accord avec les pays de l'est?

M. Hetzel

Relève que les acteurs français font face, en raccourcissant les délais de réponse aux besoins nouveaux de formation Ainsi en est-il dans le privé, de IUMM et dans la public des, Gretas « outils du recteur », en accord avec les conseils généraux. Et les entreprises.

▫ Madame **Marie-Béatrice Ruggeri**

Directrice-adjointe de l'éducation et de la formation du Medef

Revient sur l'importante question des docteurs, dans les MME/TPE

L'opération « pourquoi se priver d'un docteur », lancée par le Medef, a permis, grâce aux conventions CIFFRE, aux groupes de travail de la *commission dialogue économique du Medef*, d'assurer la rencontre des PME/TPE et des écoles doctorales.

Deux remarques :

1° la différence de culture entre le docteur et le patron moyen de TPE exige un lexique, pour l'un comme pour l'autre.

2° Les *clusters* font travailler ensemble les employeurs, les collectivités territoriales, et les docteurs. C'est ainsi préparer l'économie de demain avec les acteurs d'aujourd'hui.

Sur la question de Mme Catherine Gallou (transversalité des formations), Mme Ruggeri évoque les accords nationaux interprofessionnels, au stade d'application de la loi, par les groupes de travail socio-professionnels.

▫ Madame **Anne Fournier**

Directrice de l'association *Euro-France-Médias*

Appelle l'attention sur la culture des métiers. Il existe près de 10.000 métiers recensés. Or, tous les sondages, auprès des jeunes, de la 4^e au baccalauréat, indiquent qu'ils ne peuvent en citer qu'une vingtaine.

▫ **Guy Guermeur**

Président de Generation Europe France

Constata la situation de nombreux collégiens et lycéens, isolés dans leur bulle internet, absents de la réflexion sur leur propre avenir, étrangers aux réalités professionnelles. Peut-on réintégrer ces enfants dans le monde réel et les sensibiliser aux choix qu'ils devront faire.

C'est peut-être là une question de pré-insertion professionnelle. Jusqu'où peut-on remonter dans le cursus scolaire, pour éviter la rupture et assurer la continuité de l'intérêt des jeunes pour un futur métier ?

M. Hetzel opine. La connaissance des métiers de proximité permettrait la familiarité de l'adolescent et de la profession. Aujourd'hui, la séparation des lieux de vie et des lieux de travail conduit à la distance, voire à l'ignorance. Tandis que certaines branches professionnelles consacrent des moyens considérables pour valoriser telle ou telle profession, les jeunes sont largement privés de la connaissance du monde professionnel. Certaines filières font de louables efforts (le BTP).

L'intervenant n'a pas donné son nom.

Créateur de l'institut *Youth International Opinion*

Constata que le chômage des jeunes français est deux fois et demie plus élevé que celui de la moyenne européenne. Il traduit le sujet du colloque : « la place de l'entreprise, dans la mission d'éducation » par la formule : « la place de l'épanouissement professionnel des jeunes, dans le cadre de la mission d'éducation. »

M. Serre : Au-delà de la présentation des 10.000 métiers, c'est la pédagogie de l'entrepreneuriat qu'il faut organiser.

Madame Ruggeri

Rapporte un exemple vécu sensibilisation réussie des jeunes, à l'aventure de l'entreprise.

M. Hervé Gourion

Délégué général d'*Entreprise et Progrès*.

Cite, à l'appui du propos de Madame Ruggeri, l'expérience enthousiasmante d'une DP3 (découverte professionnelle en 3 heures par semaine) à Aubervilliers. La DP3 concerne 80.000 enfants, chaque année. La difficulté de trouver des tuteurs commence à peser ; M.. Gourion est frappé de la passivité des professeurs à apprendre ce qu'est une entreprise.

M. Hetzel. Recommande une approche où le tutorat est groupé, pour démultiplier l'action.

Il rappelle aussi que le cahier des charges pour la formation des professeurs fait obligation d'un enseignement au monde de l'entreprise.

CONCLUSION

Par M. Jacques Barrot

Vice-président de la Commission européenne

Le vice-président remercie chaleureusement *Generation Europe* de ses efforts de longue date, en faveur des jeunes et, en particulier, de leur information sur les réalités européennes.

Il constate l'indigence, à l'école, des connaissances en économie, condition pour connaître et comprendre l'entreprise.

Il souligne la valeur de l'apprentissage et de la formation en alternance. Il note que, pour améliorer la pratique de ces techniques, il faut multiplier par trois les budgets *Léonardo* et *Erasmus*.

Il souhaite la création d'un observatoire européen des besoins de main d'œuvre, en données nationales.

M. Barrot rappelle les besoins de main d'œuvre en Europe et souhaite que des mesures soient rapidement mises en place pour les satisfaire.

Il plaide pour les PPP (partenariats public-privé), au sein de l'Europe, notamment pour financer la recherche. Il voit la création d'un grand PPP dans l'université.

La loi LRU recueille ses suffrages, en ce qu'elle permettra aux jeunes, après avoir acquis un savoir, d'acquiescer un « savoir- faire ».

Avec quelque nostalgie, Jacques Barrot conclut sur l'occasion manquée de créer, à Budapest, le M.I.T. européen. Il ne restera du projet qu'un simple réseau de centre de recherche.

Avant de quitter les participants à la conférence du palais du Luxembourg ; le vice-président de la Commission Européenne remercie à nouveau *Generation Europe* de son action obstinée au service des jeunes européens.

Résumé de la conférence, dressé par Guy Guerneur,

A partir de la transcription intégrale du colloque, réalisée par son petit-fils, Antoine Guerneur.